

Le début d'un nouveau débat

La Chambre de commerce et l'UEL ont pris acte du non au droit de vote des étrangers. Ils souhaitent que l'après-référendum ouvre la voie à une modernisation de la société.

La diversification du modèle économique du pays est à l'image de sa population, variée et étrangère, tout comme les entrepreneurs qui contribuent à la richesse du pays.

De notre journaliste
Jeremy Zabatta

Pays dynamique ayant un rythme de croissance démographique plus de sept fois supérieur à la moyenne européenne, le Luxembourg est animé par un modèle économique et social tout aussi atypique, reflétant la réalité socio-économique du pays. Sur l'ensemble des créateurs d'entreprise du Grand-Duché, seuls 26 % ont la nationalité luxembourgeoise. 25 % sont des Belges, 22 % des Français, 12 % des Allemands et 7 % des Portugais.

À partir de ce constat, il était opportun de se tourner vers les chefs d'entreprise, qui sont à la base de la richesse du pays, afin de connaître leur analyse concernant le refus du droit de vote des étrangers. Carlo Thelen, directeur de la Chambre de commerce, n'a jamais caché ses intentions.

La Chambre de commerce était d'ailleurs à l'origine du débat en 2008. «J'ai été surpris par un tel écart entre le oui et le non. Il y a une dissolution entre le tissu économique et la réalité sociale», réagit, en ce dimanche, Carlo Thelen. Sur son blog déjà, il avait expliqué les raisons économiques qui justifiaient l'ouverture du droit de vote aux résidents étrangers, en

mettant en avant le déficit de main-d'œuvre «autochtone» et la contribution étrangère devenue indispensable pour contribuer au financement du modèle économique du pays, assurant ainsi le niveau et la qualité de vie des citoyens.

➤ Avoir la bonne analyse

Démocratie oblige, le peuple s'est exprimé très clairement, et nul n'est en mesure de remettre en cause son choix. Par contre, il est important de comprendre les raisons de ce choix. «Il faut s'interroger et se poser les bonnes questions. Ce référendum a-t-il été bien préparé? Les questions ont-elles été bien posées? Est-ce un vote contre le gouvernement en place?», souligne Carlo Thelen, alors que les résultats finissent de tomber.

Le directeur de la Chambre de commerce ajoute: «Mais le plus important se trouve dans la suite à donner à ce référendum. Il ne faut surtout pas ranger le dossier en se disant que le sujet est clos. Il faut poursuivre dans cette voie, multiplier les discussions entre les communautés, réfléchir à des alternatives, comme pouvoir donner le droit de vote aux ressortissants de l'UE ou rendre encore plus facile l'obtention de la double nationalité.»

Carlo Thelen souhaite également que l'ensemble de la classe politique se réunisse et établisse une feuille de



Photo : isabella finzi

La Chambre de commerce, qui a été à l'origine du débat sur le vote des étrangers, souhaite une «feuille de route post-référendum».

route sur l'après-référendum. «Il serait très dangereux de laisser un vide post-référendum. C'est d'ailleurs un peu ma crainte avec la prise de la présidence [du Conseil de l'UE, le 1^{er} juillet] dans quelques semaines», conclut Carlo Thelen, qui est allé voter à Luxembourg qui, au passage, était hier, la commune la plus favorable au droit de vote des étrangers avec 32,99 % de oui.

De son côté, l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) a déclaré par la voie d'un communiqué de presse, «vouloir tirer toutes les conclusions utiles pour poursuivre le long processus qui doit, d'une manière ou d'une autre, aboutir à corriger le déficit démocratique ac-

tuel». L'UEL, qui représente l'ensemble des acteurs économiques du pays, veut «trouver un remède au problème de représentativité démocratique qui met en danger la cohésion sociale au Luxembourg, et donc le modèle économique qui s'appuie largement sur l'apport immense et indéniable des concitoyens étrangers».

Reste à savoir si le gouvernement entendra l'appel des chefs d'entreprise et du directeur de la Chambre de commerce, en ne rangeant pas le sujet dans un tiroir parce que les citoyens ont répondu au référendum par la négative. Le débat doit continuer dans l'intérêt du modèle économique luxembourgeois.